

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	1 rue Scribe	Numéro	T16759
Adresse du site	1, rue Scribe	Hauteur	R+5 (30 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Hôtel Scribe	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	14/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	14/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 350°, 120° et 250°.		
Distance des ouvrants	+5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+7 (30m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 350° < 4V/m - 120° < 2V/m - 250° < 3V/m 5G (3500) : 350° < 3V/m - 120° < 2V/m - 250° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33.60m		

Incidence visuelle

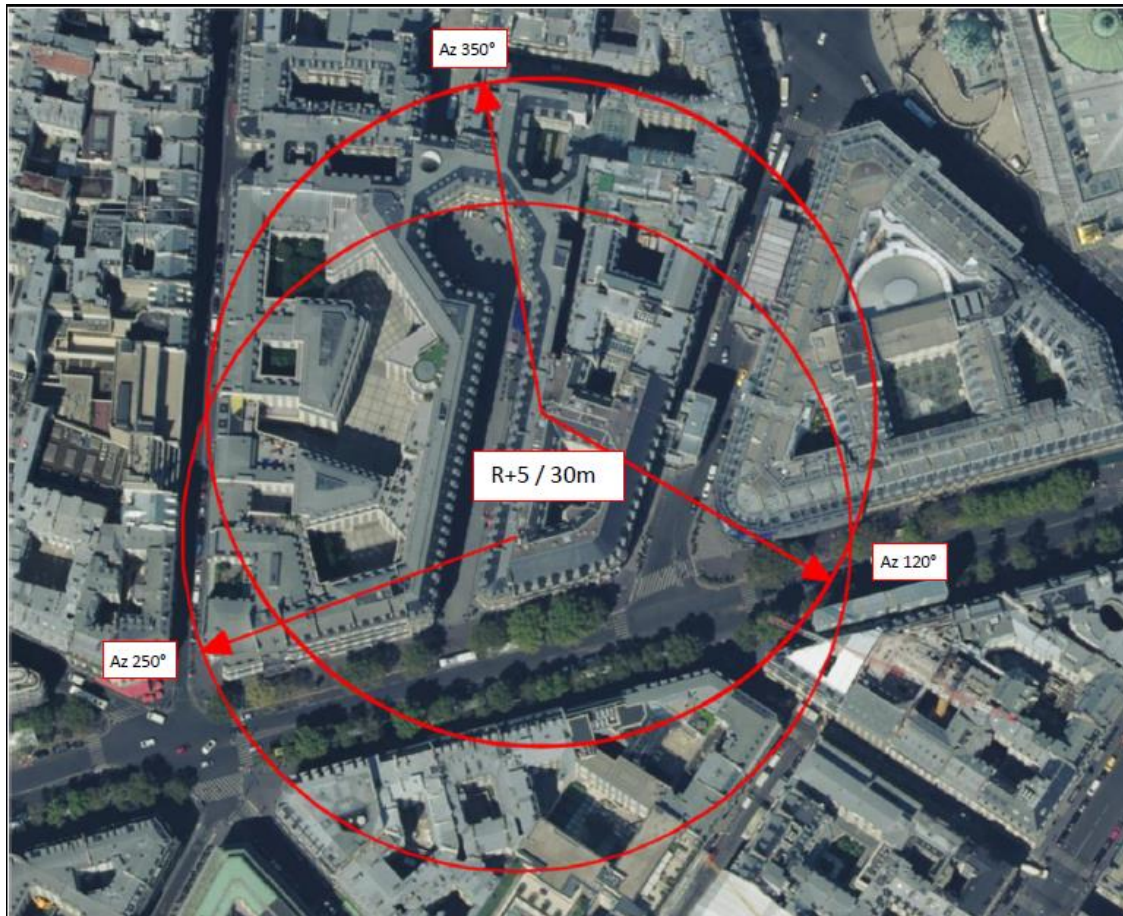
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 350°, 120° et 250° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

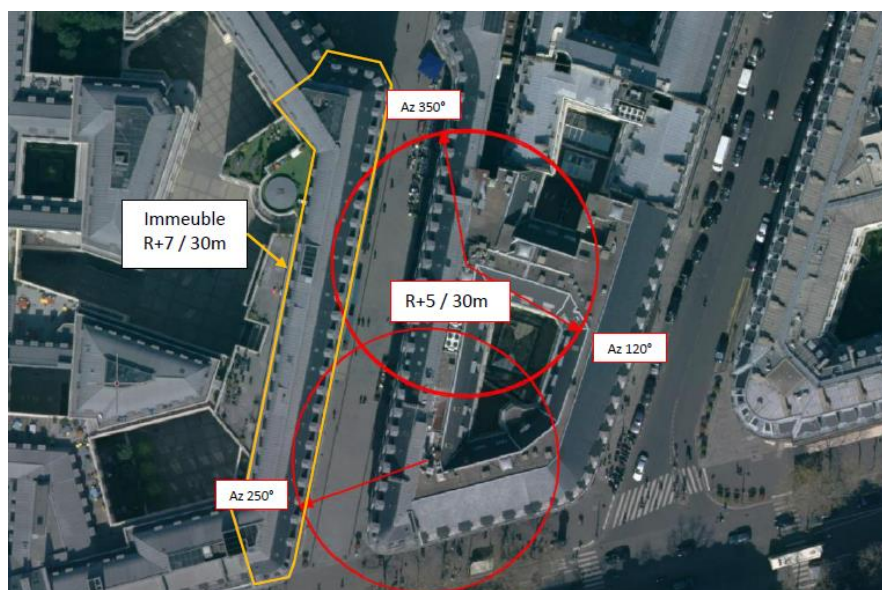
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENTS PARTICULIERS DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE SCRIBE 75009 PARIS--9E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 350°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE SCRIBE 75009 PARIS--9E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 350°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 350°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



c. Azimut 250°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Modification visuelle.



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 350° :



Azimut 120° :



Azimut 250° :

